



Restez informé ! avec la lettre des élus CFE-CGC du CSEE WIN

Sommaire

Négociations salariales : l'histoire d'un chantage décomplexé.....	1
Le saviez-vous ? la PVM devient annuelle	1
Du RIFIFI chez nos collègues OB(S) SCE.	2
ASC du CSE WIN : quelles prestations pour cet été ?	2
Je pars bientôt en TPS ou en retraite ?	2

Négociations salariales : l'histoire d'un chantage décomplexé.

En annonçant réduire le budget NAO de **4,8%** à **4.5%** en cas de non-signature de l'accord, la Direction impose clairement une politique salariale située en dessous de l'inflation et du coût de la vie.

Après plusieurs années de décisions unilatérales de la Direction avec des propositions de plus en plus faibles, les représentants CFE-CGC ont signé les NAO 2023 afin de retenir la meilleure proposition de la Direction de 4.8% de budget.

Le syndicat a assorti sa signature de plusieurs réserves pour signifier des demandes d'améliorations de l'accord. Une information syndicale supplémentaire vous sera adressée prochainement.

Les signataires de l'accord NAO 2023 sont :
CFE-CGC, CFDT, FO.

(non signataires CGT, SUD, au risque de perdre 0,3%)

Informations de la CFE-CGC

Budget global de 4.8%

- Mesure collective NAO 2023 :

SGB <= 33k€ :	1500 € brut
SGB entre 33k et 55k€ :	1300 € brut
SGB >= 55k€ :	1100 € brut

- Mesures individuelles :

non-cadres : + 1% managérial
cadres : + 2% managérial

- Mesures spécifiques :

Ces mesures **s'ajoutent** aux mesures précédentes :
Egalité homme/femme, dépositionnement, reconnaissance des compétences, promotions cadre, mobilités, jeunes actifs...

En résumé :

Cadre : l'augmentation moyenne sera de 4,1%
Non-cadre : augmentation moyenne de 5,75%

Le saviez-vous ? la PVM devient annuelle

Une information passée sous le tapis : la PVM devient annuelle mais toujours payée en deux fois... pourquoi ? Cette décision unilatérale s'est faite sans réelle justification hormis l'allègement des entretiens annuels... Un an de travail à valoriser sur un seul rendez-vous avec son manager.

Ce qu'il faut en comprendre :

- Un **seul rendez-vous** annuel d'évaluation et de fixation des objectifs au lieu de deux,
- Une **tension managériale** sur 12 mois avec le risque de devoir adapter les objectifs et devoir rembourser l'avance...

Informations de la CFE-CGC

Le taux d'enjeu de la PVM est le pourcentage du salaire à objectifs atteints à 100%.

Rappelons que ce taux diffère selon le groupe d'emplois :
Dbis : 7,5% E : 11,5% F : 16% G : 24%

Et la PV de 2023 ?

En septembre : versement provisionnel de 80% du montant de la PV basé sur l'année précédente.

En mars 2024 : versement du complément calculé avec les appréciations des objectifs et déduction de la provision.

Du RIFIFI chez nos collègues OB(S) SCE.

« Lead the futur », quel avenir rêvons-nous de construire. Ce sont les mots de notre nouvelle Directrice... et sa première action chez ORANGE est de virer environ 20% de l'effectif d'OBS (environ 1000 personnes sur les 5000) et de réduire de manière drastique les offres réseaux en se recentrant sur le rôle d'opérateur...

Et pour WIN ?

Rappelons que WIN au travers de ses 3 divisions OWF, OINIS et IC est directement impacté par cette réduction des offres OBS (marché entreprise) et ce changement de stratégie. Fermeture d'offres, réduction de personnel, recentrage sur le rôle d'opérateur, **la vision d'avenir de Mme Heydemann** a de quoi inquiéter les salariés WIN.

Actions de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC sont mobilisés pour défendre notre outil de travail (les réseaux) et les ressources (en France) nécessaires pour assurer son bon fonctionnement.

Des questions ? des inquiétudes ? parlez-en avec vos représentants. Nous vous informerons de toutes les informations communiquées dans les différentes instances : **CSEE WIN et CSSCT OWF, OINIS ou IC.**

Les mesures de délocalisation à l'étranger ne suffisent visiblement pas, l'heure est à la réduction de personnel pour accompagner la réduction ... de l'entreprise.

ASC du CSE WIN : quelles prestations pour cet été ?

Pas toujours faciles de s'y retrouver et ne rien rater ? Voici un résumé des principales mesures de l'été 2023 :

Avec le montant de vote compte familial, vous pouvez :

1. Acheter des Chèques Vacances (ANCV)
Ils sont utilisables directement auprès des commerçants et fournisseurs de prestations de loisir.
2. Demander un remboursement sur facture (RSF)
Soumettez vos factures de loisirs, de sports pour obtenir un remboursement de vos dépenses.
3. Obtenir des réductions avec les « bons plans »
N'oubliez pas que la plupart des prestataires de loisirs sont déjà sous convention avec Orange (bons plans CSEC). Pensez à récupérer les codes partenaires...

En supplément du compte familial, des subventions pour :

1. Les vacances enfants du CSE Central
Retrouvez une sélection de colonies de vacances pour les moins de 18 ans. Le catalogue sera ouvert **du 21 mars au 16 mai inclus**. Attention, peu de places et **premier arrivé, premier servi...**
2. Le « coup de pouce » Vacances 2023
Une aide supplémentaire en cours de préparation sur une sélection de prestataires. Entre 50€ et 300€ de plus selon votre QF. **Attention, l'enveloppe est limitée** et bénéficiera au mieux à 25% des demandes.

Actions de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC ont une approche différente des ASC pour éviter la complexité des prestations, les tirages au sort, le premier arrivé premier servi...

Nous militons pour :

- **un compte familial revalorisé** et plus équitable.
- **un calcul de QF plus simple** que les 14 niveaux actuels et basé sur la bande CCNT et la composition familiale et non sur la divulgation de la feuille d'imposition.
- **des prestations claires**, simples et ouvertes à tous et tout au long de l'année, sans tirage au sort ou limitation.
- **l'intégration des reliquats non dépensés dans le compte familial** et non dans une énième prestation spéciale soumise à de nouvelles règles et réservée à une partie des salariés.

Prochaines élections CSE WIN en novembre 2023 : vous aurez l'occasion de vous prononcer sur le modèle de gestion de votre CSE. Pour une gestion simple, efficace et équitable, votez CFE-CGC.

Vos contacts ASC CFE-CGC :
Laurent BAPPEL, Sylvie NET, Didier COQUILLE.

Je pars bientôt en TPS ou en retraite ?

Si vous faites partie des effectifs en TPS, il est temps de mettre à jour votre **adresse mail perso** pour continuer à recevoir nos informations syndicales mais surtout celles du CSE WIN mais aussi du CSE Central qui propose des prestations pour les retraités d'Orange... A votre date de mise en retraite, **votre adresse mail pro sera désactivée**.

Positions de la CFE-CGC

De nombreuses prestations restent accessibles aux retraités d'Orange. Renseignez-vous sur le site du CSE Central.

Abonnez-vous et partagez avec vos collègues <https://www.cfecgc-orange.org/s-abonner-a-nos-publications.html>

Toutes les publications CFE-CGC W&IN : <https://www.cfecgc-orange.org/win/>